

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2019.

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mai, le conseil municipal de la commune de LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Claude DUPOU, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : mardi 21 mai 2019.

PRÉSENTS : Mme Marie-Claude DUPOU, Maire, M. Philippe DUMAS, M. Marc JOLLET, Mme Janine CHARRIER, M. Alexandre GOUFFAULT, Mme Valérie RACAULT, adjoints, M. Alexandre SIROP, M. Bienvenu GARCIA, M. Gérard PICHOT, Mme Françoise POISSON, Mme Danielle HOLTZ, M. Gérard FARINEAU, M. Claude GILLARD, M. Eric LECLAIRE, Mme Anne SANTALLIER, M. Stéphane BAUDU, M. Franck CHABAULT, M. Serge DOS SANTOS, Mme Bénédicte JOANNE, Mme Agnès ALLOYEAU.

POUVOIRS : Mme Élisabeth PÉRINET à Mme Valérie RACAULT
Mme Gisèle GACHET à Mme Agnès ALLOYEAU
M. Georges HADDAD à M. Philippe DUMAS
Mme Catherine LERIN à Mme Janine CHARRIER

ABSENTS : Mme Jacqueline GOURAULT
Mme Françoise BOURREAU,
M. Mickaël LAVALETTE

SECRÉTAIRE : M. Claude GILLARD

DELIBERATION N° 2019/39 : ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURYS D'ASSISES POUR 2020.

En exécution de l'article 259 du code de procédure pénale, le conseil municipal doit tirer au sort des noms de personnes qui, éventuellement, figureront sur la liste annuelle du jury criminel, établie au titre de l'année 2020 pour le ressort de la cour d'assises du département de Loir-et-Cher.

La liste, au titre de l'année 2018, comprend, conformément aux chiffres de population authentifiés par le décret n° 2018-1328 du 28 décembre 2018, dans le département de Loir-et-Cher, 256 jurés.

La commune de La Chaussée Saint-Victor doit désigner 9 personnes (3 jurés fixés dans l'arrêté préfectoral mais le nombre à tirer doit être le triple, soit 9), qui auront atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit. (article 255 du Code de procédure pénale).

Sont tirés au sort :

1. Mme Marie Thérèse BOURREAU (ép BOULAIN)
2. Mme Clémence FORGE
3. Mme Dominique HAW
4. Mme Nicole PILLEBOUT (ep DESROCHES)
5. Mme Jacqueline HENAU
6. M. Jean-Claude GILLARD
7. Mme Chantale ALLIOT (ep BEAUSSE)
8. M. Marwan ISMAELI ALAOUI
9. M. Alphonse STELMASZYK

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00

Fait à La Chaussée Saint-Victor, le 28.05.2019.

Le secrétaire de séance,

Claude GILLARD